


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 18 juillet 2017

427 kg d'herbe de cannabis saisis par les douaniers du Perthus

Le 14 juillet 2017, les douaniers de la brigade du Perthus contrôlent sur l'A9, au péage du Boulou, un camion bâché immatriculé en Allemagne, en provenance d'Espagne. Le chauffeur seul à bord indique qu'il s'agit d'un ensemble routier de location et qu'il se rend en Allemagne.

Le débâchage puis la fouille de la remorque permettent de découvrir, au sein d'un chargement de sacs de lithium de carbonate, d'emballages en mousse et de bouteilles de vin, 3 palettes composées de 36 cartons non identifiés.

A l'ouverture de l'un des cartons, les douaniers extraient des sachets thermosoudés, contenant de l'herbe de cannabis. Au total, 427 kilogrammes de drogue sont dénombrés. La valeur de la marchandise est estimée à plus de 4,5 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

A l'issue de la procédure douanière, le chauffeur a été remis aux services de Police Judiciaire de Perpignan.

En 2016, la douane française a saisi 64,5 tonnes de cannabis.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

photos : [CLIQUER ICI](#)

site Internet : [CLIQUER ICI](#)

Contact presse :

Direction régionale des douanes de Perpignan : 09 70 27 71 69

Service de presse de la douane : 01 57 53 47 18 presse@douane.finances.gouv.fr